

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>18<sup>ème</sup></b>
Nom de site	IMP STE MONIQUE	Numéro	757532
Adresse du site	<b>8, rue Firmin Gémier</b>	Hauteur	R+7 (23m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Paris Habitat</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>08/03/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>13/03/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>08/05/2024</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 9.5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100):</b> 0° <2V/m - 140° <3V/m - 240° <2V/m <b>5G (3500) :</b> 0° <3V/m - 140° <4V/m - 240° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 25.35m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 26.32m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

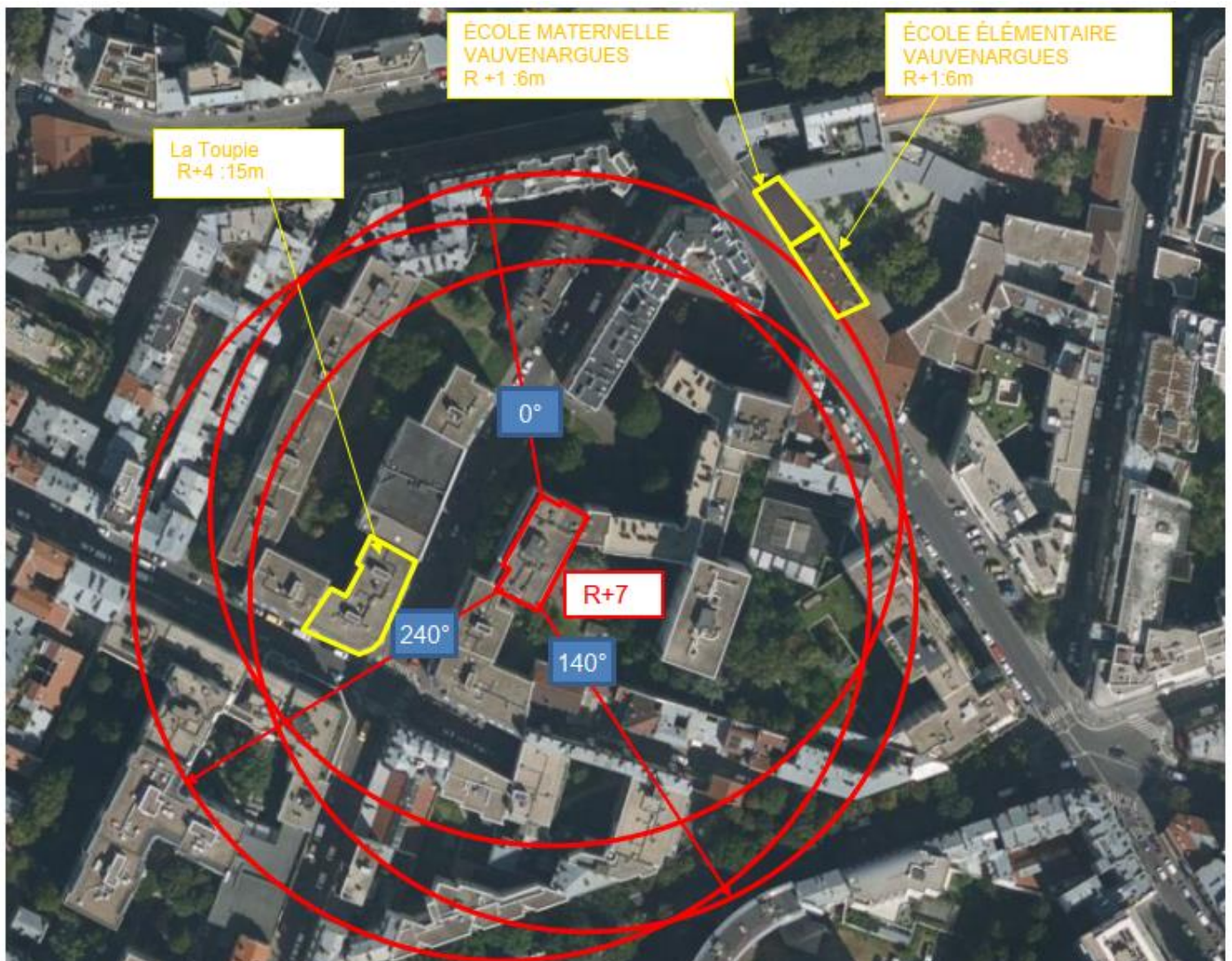
#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

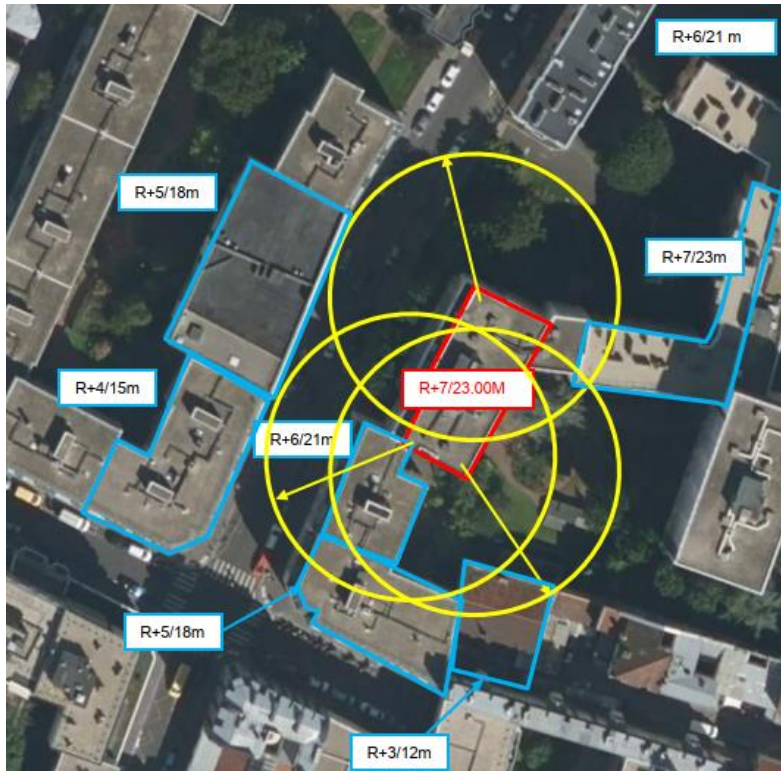
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE VAUVENARGUES	52 rue Vauvenargues, 75018 Paris	6m	Non	98m	0,068V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAUVENARGUES	50 rue Vauvenargues, 75018 Paris	6m	Non	95m	0,048 V/m
La Toupie	1 Rue Firmin Genier, 75018 Paris	15m	Non	25m	0,203 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	21.5 m	21.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iii. Azimut 140°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 240°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	21.5 m	24.5 m	21.5 m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### iv. Azimut 140°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



#### Légende



## Vue des Antennes Avant/Après

### Après travaux

### Avant travaux



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 140° :



Azimut 240° :



